Réf. Farde e-Assemblées : 2302920

TRADUCTION

N° OJ : **179**

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Subside Culture.- Subsides à 3 associations.- Montant total : 3.900,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations JHMJ Das, Jeugdhuis't Mutske et Gag afin de mener à bien ses missions ;

Vu les crédits prévus à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article 1 : Octroyer des subsides pour un montant total de 3.900,00 EUR à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2019 pour les projets divers dans le cadre des "Projectsubsidies" réparti comme suit :

- 1.500,00 EUR à l'asbl JHMJ Dar,
- 1.500,00 EUR à l'asbl Jeugdhuis't Mutske,
- 900,00 EUR à l'association de fait Gag.

Article 2 : Les dépenses seront engagées à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2019

Annexes :